

Samedi 15 septembre 2018

Vin du Pays de Herve : 1 an, 4 hectares, 320 coopérateurs et bien plus encore

La coopérative Vin du Pays de Herve souffle sa première bougie. Le train est en marche avec de nouveaux objectifs et de nouvelles idées pour les atteindre.

● **Raphaëlle GILLES**

Voilà un an déjà que la coopérative Vin du Pays de Herve a fait le pari de se lancer dans l'art viticole. Et on peut dire qu'en douze mois, les objectifs sont atteints. La volonté est de sortir les premières bouteilles de vin bio à l'horizon 2021 – d'abord les vins pétillants et les vins blancs – mais d'ici là, le chemin est encore long et les étapes cruciales vont s'enchaîner.

Depuis le 12 septembre 2017, la coopérative a fameusement progressé. Développée selon le modèle du grand frère liégeois, elle a évolué petit à petit pour atteindre, à ce jour, 4 hectares de terrain, 20 000 pieds de vigne plantés à Hombourg, Aubel, et Clermont-sur-Berwinne, 320 coopérateurs et 360 000 € de capital. « Ces chiffres sont une très belle performance, explique Michel Schoonbroodt. Il faut parler des aspects positifs. Il y a pas mal de coopératives qui galèrent alors on doit être content, satisfait et heureux. Mais le défi est encore grand. On a déjà un beau capital mais le but est d'aller plus loin pour atteindre le million € et les 10 hectares de vignes. On pourrait croire qu'un million € c'est beaucoup mais le voisin liégeois est à 3 millions. Notre million serait l'étape de la rentabilité, de la pérennité. »

Un permis déposé en 2019 ?

Si les résultats obtenus en un an sont plus qu'encourageants, la coopérative est aussi consciente des défis de demain. Surtout si elle veut atteindre ses objectifs. Et pour y arriver, les idées ne manquent pas. La dernière en date serait la possibilité – qui est à l'étude – d'ouvrir l'achat des parts aux entreprises. « Pour cesser d'être spectateur et pour devenir acteur, un citoyen peut devenir coopérateur en achetant une part de 500 € minimum, avec un maximum de 10 parts, poursuit Michel Schoonbroodt. Mais depuis le 21 juillet, il semble que ce verrou puisse être levé. C'est pour cela qu'on



EdA Philippe Labeye

Pour Michel Schoonbroodt, cette première année fut riche mais les défis sont encore vastes.

peut ouvrir la participation au capital aux entreprises. C'est en réflexion mais cela nous permettrait d'augmenter les fonds plus rapidement. On doit encore voir sous quelle forme les intégrer. »

L'augmentation du capital est au centre des préoccupations de la coopérative car des fonds récoltés dépend notamment le projet de construction du chai. Une des grandes étapes à finaliser le plus vite possible. « Nous avons en tête plusieurs localisations et des esquisses sont déjà prêtes pour élaborer notre projet, commente le responsable de la coopérative. Mais nous discutons de tout cela en interne pour voir ce qui est réaliste en fonction du budget. Le niveau de financement dont nous disposons jouera aussi sur le niveau du projet de construction. » Avec l'envie de disposer d'un lieu de production ouvert sur l'extérieur, au cœur de la nature et respectueux de l'environnement. Un chai de qualité qui deviendrait

aussi un lieu d'attractivité touristique. « Nous espérons boucler les décisions d'ici la fin 2018 pour déposer les permis en 2019 et lancer la construction en 2020. La machine est lancée, il faut que les étapes avancent. Chaque mois qui passe permet d'y voir de plus en plus clair. Et chaque moment qui passe est important pour la coopérative. »

En attendant, Vin du Pays de Herve est toujours à la recherche de citoyens coopérateurs et de parcelles de terrain afin d'atteindre le seuil final de la dizaine d'hectares. « On recherche de bienveillants propriétaires qui accepteraient de participer à l'aventure. Beaucoup rêfléchissent encore car cela demande soit de vendre sa parcelle soit de nous signer un bail de 27 ans. Ce n'est pas rien. On veut aussi les meilleurs terrains pour notre production de raisins avec un bon niveau d'altitude, d'ensoleillement, bien ventilé, en légère pente et avec une bonne géologie de sol. » L'appel est lancé ! ■



EdA Philippe Labeye

2-4

VERVIERS
Le nouveau doyen Kanda



BEGA

8

ÉLECTIONS
Les listes déposées à Verviers

COMMERCES
Les nouveautés de la région

9

SPORTS 35-40
RÉGION

Hôtel des ventes
Legros

VENTE D'ANTIQUITÉS & OBJETS D'ART

Mercredi 19 et jeudi 20 septembre à 18h30

EXPOSITION :
du vendredi 14 au mardi 18 septembre de 10h à 18h

Jean RETS « Biloo »
Huile sur toile signée et datée 61.
100x70 cm

Rue Peltzer de Clermont 41 • B-4800 Verviers
Tél : 087 33 01 00 • benoit.legros@euronet.be
Catalogue : www.venteslegros.com